



CHALLENGE « GROUPAMA » DU MEILLEUR BUTEUR DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL 1

SAISON 2026/2027

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 - Organisation

La Ligue Centre-Val de Loire de Football organise un Challenge « Groupama » du Meilleur Buteur du Championnat Régional 1 récompensant :

- Le meilleur buteur à l'issue d'une première phase du championnat, arrêtée au 31 décembre de la saison en cours,
- Le meilleur buteur d'une seconde phase du championnat, débutant à compter du 1^{er} janvier de la saison en cours,
- Les trois meilleurs buteurs de la saison,
- La meilleure attaque du championnat.

ARTICLE 2 - Modalités

La Ligue Centre-Val de Loire de Football établit un classement des buteurs du Championnat Régional 1, actualisé à l'issue de chaque journée de championnat, au moyen des informations recueillies à l'aide des feuilles de match des rencontres disputées dans le cadre dudit championnat.

La Ligue Centre-Val de Loire de Football établit également un classement de la meilleure attaque du Championnat Régional 1 de la saison, au moyen des mêmes informations.

ARTICLE 3 - Cas d'égalité

En cas d'égalité entre plusieurs buteurs sur l'une des périodes considérées, il sera tenu compte, dans l'ordre, et jusqu'à ce qu'une différence apparaisse :

- de l'équipe ayant la meilleure attaque sur la période donnée,
- du classement du challenge du Fair-Play depuis le début de saison jusqu'à la fin de la période donnée.

En cas d'égalité entre plusieurs clubs, pour le classement de la meilleure attaque, il sera tenu compte :

- du classement du challenge du Fair-Play sur la saison.

ARTICLE 4 - Dotations

Le Challenge « Groupama » du Meilleur Buteur du Championnat Régional 1 est doté des lots suivants :

Pour le meilleur buteur de la première phase :

- un trophée,
- une dotation d'une valeur de 150 €

Pour le meilleur buteur de la seconde phase :

- un trophée,
- une dotation d'une valeur de 150 €

Pour les trois meilleurs buteurs à l'issue de la saison :

- un trophée par joueur,
- pour le 1^{er}, une dotation d'une valeur de 200 €,
- pour le 2^e, une dotation d'une valeur de 150 €,
- pour le 3^e, une dotation d'une valeur de 100 €

Pour la meilleure attaque du Championnat Régional 1, à l'issue de la saison :

- un trophée,
- une dotation d'une valeur de 300 €

ARTICLE 5 - Remise des lots

À l'exception de ceux attribués au meilleur buteur de la première phase du Championnat qui font l'objet d'une remise distincte, l'ensemble des lots sont remis au cours des événements organisés à cet effet par la Ligue Centre-Val de Loire de Football.

Les récompenses seront exclusivement remises aux lauréats présents. Aucune récompense ne sera remise à une tierce personne.

ARTICLE 6 - Cas non prévus

Les cas non prévus au présent règlement seront solutionnés souverainement par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers de la Ligue Centre-Val de Loire de Football.